La Tour de Garde

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIIIme Année No 1

Journal bimensuel 1er Janvier 1935

— BERNE —

SOMMAIRE

La Fournaise (1ère partie) 3
Texte annuel 11
Le but du rassemblement des saints 11
Textes et commentaires 13
Extraits de lettres intéressantes 16
Programmes des causeries par radio 2
« Les Anges » 2

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu. Esaïe 43:12.

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street – Brooklyn, N. Y., U. S. A.
Fonctionnaires:
J. F. Rutherford, président. W. E. van Amburgh, secrétaire.

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54: 13, D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, qu'il est d'éternité en éternité, qu'il est le Créateur des cieux et de la terre et Celui qui donne la vie à ses créatures. Que le Logos fut le commencement de sa création et son agent actif dans la création de toutes choses ; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, et qu'il est le principal agent exécuteur de Jéhovah.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme ; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort ; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme ; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon ; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux et que Dieu l'exalta au-dessus de toute créature et de tout nom et le revêtit de tout pouvoir et de toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JEHOVAH est appelée Sion et que Christ Jésus en est le principal fonctionnaire et le Roi auquel appartient le droit de régner sur le monde; que les disciples oints et fidèles de Christ Jésus sont des enfants de Sion et membres de l'organisation de Jéhovah ; qu'ils sont ses témoins et qu'ils ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de Jéhovah et de proclamer ses desseins envers l'humanité tels qu'ils sont exprimés dans la Bible ; et qu'ils doivent porter les fruits du royaume à tous ceux qui veulent entendre.

QUE LE MONDE a pris fin ; que le Seigneur Jésus-Christ, élevé par Jéhovah sur son trône, a expulsé Satan du ciel et a commencé d'établir le royaume de Dieu sur la terre.

QUE LE REMEDE et les bénédictions dont profiteront les peuples de la terre ne pourront venir que par le royaume de Jéhovah que Christ a déjà commencé d'établir. Que le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'établissement de la justice sur la terre ; que tous ceux qui dans le royaume obéiront à ses lois seront régénérés et vivront sur la terre à toujours.

Sa Mission

CE JOURNAL est édité pour faire connaître Jéhovah et ses desseins tels qu'ils sont révélés dans les saintes Ecritures. Il contient un enseignement spécialement utile aux témoins de Jéhovah. Il est rédigé de façon à permettre à ses lecteurs l'étude systématique de la Bible et la Société met en outre à leur disposition d'autres écrits se prêtant à ces études. Il publie aussi des articles convenant à l'enseignement du public par radio.

La « Tour de Garde » s'en tient strictement, pour ses exposés, à la Bible comme autorité. Elle est absolument libre et indépendante de tous partis, de toutes sectes, de toutes institutions en général. Elle est sans réserve au service de Jéhovah Dieu et de son royaume dont Christ est le Roi. Elle n'a pas un point de vue dogmatique, au contraire, le lecteur est invité à soumettre son contenu à un sérieux examen à la lumière de la parole de Dieu. Elle ne se prête pas à la controverse et ses colonnes ne sont pas ouvertes aux critiques individuelles.

Abonnements:

Suisse :	1 an	6 fr. —	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr. —	
France :	1 an	30 fr. —	Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	15 fr. —	
Belgique :	1 an	30 fr. —	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	15 fr. —	

Autres pays : 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de vieillesse, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la «Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison :
Suisse : .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France : .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique : .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES

5977 Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
Printed in Switzerland

Programmes des causeries par Radio

RADIO-VITUS, Paris — Longueur d'onde 222 m
Mardi .... 19.45—20.15 HEO
Jeudi .... 19.45—20.15 HEO
Samedi .... 19.45—20.15 HEO
Dimanche .... 12.00—12.30 HEO

RADIO-TOULOUSE-SAINT-AGNAN 60 kw — Longueur d'onde 329 m
Mercredi .... 19.50—20.05 HEO
Samedi .... 19.50—20.05 HEO

RADIO L. L. PARIS 0,8 kw. — Longueur d'onde 209 m
Vendredi .... 20.15—20.30 HEO

WALLONIA-BONNE ESPERANCE (Belgique) — Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 8.45—9.00 HEO

RADIO-TALLINN (Reval) — Longueur d'onde 296,1 m
Dimanche .... 16.30—17.30

« Les Anges »

De méchants esprits ont tourmenté l'humanité depuis des siècles. Il est très important qu'elle connaisse l'origine de ces esprits méchants ainsi que les méthodes de leur activité et la puissance ténébreuse qu'ils exercent sur les hommes. La brochure « *Les Anges* » en donne la preuve biblique; elle est à disposition de tous nos lecteurs et sa distribution ne devrait pas tarder. Le « reste » devrait étudier soigneusement son contenu et porter ce message avec zèle à tous les hommes de bonne volonté et à tous ceux qui cherchent la vérité. Les Jonadabs devraient également participer à cette œuvre de témoignage et à la diffusion de cet opuscule. Le point culminant du grand jour du Dieu tout-puissant approche; la connaissance de la vérité est d'importance vitale pour tous ceux qui désirent être protégés. La brochure a été publiée en de nombreuses langues. La Société se charge des livraisons aussi rapidement que possible.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIIIme Année 1er Janvier 1935 No 1

La Fournaise

« Voici, notre Dieu que nous servons peut nous délivrer de la fournaise ardente, et il nous délivrera de ta main, ô roi. Sinon, sache, ô roi, que nous ne servirons pas tes dieux, et que nous n'adorerons pas la statue d'or que tu as élevée » (Dan. 3: 17, 18).

(1ère partie)

JEHOVAH permit que Daniel et d'autres fidèles fussent emmenés en captivité à Babylone, pour y rendre témoignage au nom du Très-Haut, en attendant la réhabilitation de son nom. La question litigieuse, soulevée par le défi de Satan, fit évidemment surgir la nécessité de soumettre ces fidèles témoins à une épreuve extrêmement sévère durant laquelle ils auraient l'occasion de manifester une foi et une confiance inébranlables en Dieu. Comme nous savons que ce qui fut écrit jadis dans les Ecritures a été conservé en vue de consoler et de rassurer le « reste » d'aujourd'hui, nous abordons avec confiance le récit divin relatif aux trois jeunes Hébreux dans la fournaise. Nous espérons y trouver le réconfort et l'assurance dans lesquels ceux qui se sont entièrement consacrés à Dieu pourront puiser l'espérance.

² Avec la grâce de Jéhovah, Daniel avait donné l'explication du songe oublié de Nebucadnetsar, et cette explication, qui a été portée à présent à la connaissance de ceux du « reste », leur révèle de quoi se composent les parties visible et invisible de l'organisation de Satan, et par quels moyens Jéhovah détruira cette organisation (Dan. 2: 19–45; voir «*La Tour de Garde*», 1930, page 163–173). Quand Nebucadnetsar eut entendu l'explication du songe qu'il avait eu, il se prosterna devant Daniel et l'adora. Daniel préfigurait ainsi le plus grand Daniel — Christ Jésus, celui qui explique les desseins de Jéhovah — et ceux qui sont dévoués à Dieu et à son Fils.

³ Très souvent on retrouve dans les Ecritures Saintes la phrase suivante: « Et ils sauront que je suis l'Eternel. » Le diable avait profané le nom de Jéhovah, et voici que Dieu venait de donner quelques lumières au représentant du diable. « Le roi adressa la parole à Daniel et dit: En vérité, votre Dieu est le Dieu des dieux et le Seigneur des rois, et il révèle les secrets, puisque tu as pu découvrir ce secret » (Dan. 2: 47). Le roi Nebucadnetsar avait ainsi été amené à reconnaître que Jéhovah est le Dieu véritable. Ce fut là le commencement de la réhabilitation du nom de Jéhovah que profana Babylone en détruisant Jérusalem. Daniel fut employé à représenter Christ Jésus, et ce au temps où Christ est envoyé pour « juger et faire la guerre ». « Daniel » signifie « juge de Dieu », et Christ Jésus occupe cette haute fonction (Jean 5: 22). Ce verset, ainsi que le récit contenu dans le troisième chapitre du livre de Daniel, montrent que la prophétie citée en tête de l'article se rapporte au « jour de Jéhovah », lorsque son saint nom doit être réhabilité. La guerre mondiale et les circonstances d'alors caractérisent le commencement de l'accomplissement de la grande prédiction de Jésus, relatée dans l'Evangile de Matthieu, chapitre 24. L'accomplissement de cette prophétie montre que le temps était venu où la pierre décrite dans la prophétie de Daniel, et qui se détacha de la montagne sans le secours d'aucune main, devait attaquer l'organisation de Satan, préfigurée, dans la prophétie de Daniel, par une horrible statue. Les paroles qu'adressa le roi Nebucadnetsar à Daniel, et par lesquelles il reconnaissait la suprématie de Jéhovah, furent confirmées par les événements qui se sont déroulés en 1914 et depuis. Au cours des années comprises entre 1914 et 1918, l'organisation du diable reconnut en partie l'exactitude de ce qui est dit plus haut. Nebucadnetsar éleva Daniel, lui donna le commandement de Babylone et l'établit chef suprême de tous les sages de Babylone (Dan. 2: 48). Cela préfigurait, en quelque sorte, l'élévation future de Christ Jésus, qui eut lieu quand Dieu l'éleva sur son trône et quand Jésus chassa Satan du ciel (Ps. 2: 6–9; Apoc. 12: 1–9).

⁴ Daniel n'oublia pas ses frères qui avaient été emmenés en captivité avec lui, et à cette occasion il s'employa en leur faveur: « Daniel pria le roi de remettre l'intendance de la province de Babylone à Schadrac, Méschac et Abed-Nego. Et Daniel était à la cour du roi » (Dan. 2: 49). Ce texte s'accomplit à l'heure actuelle, où Jésus-Christ rassemble ses fidèles auprès de lui dans le temple et partage avec eux les honneurs et les prérogatives de la royauté. Conformément à la volonté de Dieu, Christ Jésus rassemble les fidèles dans le temple, les revêtit des vêtements du salut, les couvre du manteau de la justice et les invite à entrer dans sa joie, qui n'est autre que la réhabilitation du nom de Jéhovah. Puis le témoignage de Jésus-Christ leur est confié.

⁵ Les trois amis de Daniel, Schadrac, Méschac et Abed-Nego, représentaient le « reste », les témoins de Jéhovah, et ce pour les raisons suivantes: leurs noms hébreux étaient Hanania, Mischaël et

Azaria (Dan. 1:6). « Le chef des eunuques leur donna des noms » babyloniens. Hanania fut nommé Schadrac, Mischaël reçut le nom de Méschac et Azaria celui d'Abed-Nego (Dan. 1:7). Le nom babylonien « Schadrac » signifie « édit du dieu de la lune ». Le nom hébreu « Hanania » signifie « auquel Jéhovah a accordé sa grâce », « Jéhovah a été miséricordieux » ou « Jéhovah a favorisé ». « Méschac » signifie « hôte du roi » ou « bélier », nom du dieu du soleil. Son nom hébreu « Mischaël », par contre, signifie « celui qui est égal à Dieu ». Le nom babylonien « Abed-Nego » signifie « serviteur de Nego » (c'est-à-dire de Nebo, le dieu Mercure). Son nom hébreu « Azaria » signifie « aidé par Jéhovah ». Les noms babyloniens qui furent attribués à ces trois fidèles Hébreux étaient manifestement les noms de certains néphilim qui depuis longtemps ont agi d'un commun accord avec Satan, dans le gouvernement du monde. Il serait tout à fait dans la manière de Satan de vouloir que les noms de ces agents subalternes de son organisation soient immortalisés parmi les hommes. Ces trois fidèles Hébreux étaient des « enfants de Juda », ou des Judéens (Dan. 1:6). Ils étaient parents de la famille royale de David, car il est relaté à leur sujet qu'ils étaient « de race royale ou de famille noble » (Dan. 1:3). Cela appuie la conclusion que ces trois hommes fidèles à Dieu représentaient le « reste » dont les membres, en qualité de fils de Dieu, ont été invités à entrer dans l'alliance du royaume et sont devenus les compagnons de Jésus-Christ, du plus grand Daniel, que le diable essaie d'attirer dans ses pièges pour les détruire (Dan. 2:17,18).

6 Ces trois fidèles Hébreux avaient certainement aidé Daniel dans l'explication du songe de Nebucadnetsar, et c'est pour cette raison que Daniel demanda au roi la faveur de donner à ses trois frères une situation dans le royaume. Ils appartenaient à la classe des « sages » et, de ce fait, avaient couru le danger, ainsi que Daniel, de perdre leur vie. Ils avaient prié Jéhovah de leur révéler sa grâce et sa bonté en accordant à Daniel la sagesse et la puissance de réhabiliter son nom. Daniel eut ainsi l'occasion de se présenter comme témoin de Jéhovah devant le roi de Babylone, de proclamer le jour de la vengeance de notre Dieu, ainsi que la bonne nouvelle de l'établissement du royaume de Jéhovah par la pierre, Christ Jésus (Dan. 2:27–30). A la demande de Daniel les trois Hébreux mentionnés plus haut eurent à remplir certaines obligations dans le gouvernement de Babylone. Bien qu'ils se trouvassent dans le monde de Satan, ils n'en faisaient cependant pas partie. Dieu les y laissa pour qu'ils pussent lui servir de témoins. Ils représentaient ainsi le « reste » qui se trouve également sur la terre, mais n'en fait nullement partie, et dont les membres, comme témoins de Jéhovah, doivent proclamer la vengeance de Dieu et attirer l'attention des hommes sur la réhabilitation de son nom, par Christ Jésus. Daniel se trouvait à la cour du roi. Il représentait Christ Jésus, le plus grand Daniel, qui se trouve dans le palais, dans le temple ou à la cour de Jéhovah et occupe ainsi une fonction qui le met en rapport étroit avec Jéhovah, le grand empereur de l'univers (Hab. 2:20; Mal. 3:1). De même que Daniel et ses trois frères hébreux étaient dans le monde et y portaient témoignage en faveur du nom et de la puissance de Jéhovah, de même Christ Jésus et le « reste » se trouvent à présent au milieu des adversaires et rendent témoignage au nom de Jéhovah (Apoc. 12:17; Ps. 110:2).

7 Nebucadnetsar représentait la puissance royale, quelques fois employée pour le bien, quand elle s'applique à réaliser la volonté de Dieu, mais d'autres fois pour le mal, quand elle représente le diable, c'est-à-dire quand le roi emploie son pouvoir de façon hypocrite et perverse. Si on compare le troisième chapitre de Daniel aux deux derniers versets du deuxième chapitre de la prophétie de Daniel, on remarquera un changement de ce genre. « Le roi Nebucadnetsar fit une statue d'or, haute de soixante coudées et large de six coudées. Il la dressa dans la vallée de Dura, dans la province de Babylone » (Dan. 3:1). Cette introduction au troisième chapitre montre le roi Nebucadnetsar agissant cette fois comme représentant du diable; il viole en effet le commandement suivant de Dieu: 'Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation de quoi que ce soit. Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point; car moi, l'Eternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux' (Ex. 20:4–6).

8 La statue d'or que Nebucadnetsar avait dressée représente toute l'organisation de Satan, sa partie invisible de même que sa partie visible. L'or indique vraisemblablement que cette organisation, placée sous les ordres de Satan, comprenait les créatures spirituelles qui avaient formé primitivement l'organisation invisible de Lucifer et qui se joignirent, plus tard, à la rébellion de Satan, se matérialisèrent et devinrent, selon la Bible, des « géants ». Il est également parlé d'elles comme d'anges qui 'dominèrent sur toute la terre' (Gen. 6:4; Dan. 2:39). La statue décrite ici peut être comparée à celle que vit Nebucadnetsar au cours d'un songe, et à propos de laquelle il est parlé dans le deuxième chapitre de la prophétie de Daniel; il est possible que Nebucadnetsar fut incité par son songe à ériger cette statue d'or. La coudée babylonienne avait environ 51 centimètres de longueur; la statue avait par conséquent plus de trente mètres et demi de hauteur et plus de trois mètres de largeur. Comme elle était dix fois plus haute que large, elle représente apparemment la supériorité de la partie invisible de l'organisation de Satan, et peut être comparée à la vision de Nebucadnetsar au cours de laquelle il vit un arbre d'une grande hauteur, placé au milieu de la terre et dont il est dit: « Sa cime s'élevait jusqu'aux cieux, et on le voyait des extrémités de toute la terre » (Dan. 4:10, 11).

9 La statue fut dressée dans la vallée de Dura, et cette vallée était le centre de tout l'empire babylonien. « Dura » signifie « cercle » ou « lieu clôturé ». Cette vallée fut, sans nul doute, une partie de la vallée de Schinéar où Nimrod avait construit Babylone, sous la direction du diable (Gen. 11:2).

La statue colossale décrite plus haut pouvait être aperçue des extrémités de la vallée. Elle figurait ainsi la manière dont Satan établit son organisation terrestre. La statue d'or avait été manifestement dressée dans un lieu du pays où le roi pouvait se réjouir de son aspect et où il pouvait l'atteindre aisément; c'est pourquoi elle avait été dressée à proximité de la ville et du palais. C'était le lieu où les agents du gouvernement de Babylone se réunissaient pour adorer, en masse, les idoles, et c'est pourquoi la statue figurait l'organisation officielle de Satan, ses parties visible et invisible.

10 Si nous songeons constamment à la question litigieuse soulevée par le défi ironique de Satan, nous pouvons être pleinement assurés que tout ce que fait Satan a pour but d'appuyer sa position dans la question litigieuse, d'accumuler la honte sur le nom de Dieu et de séparer les hommes du Très-Haut. Si nous conservons présente à notre esprit cette grande question litigieuse nous sommes en mesure de déterminer le temps de l'accomplissement de la prophétie de Daniel, relative à la grande statue d'or élevée dans la vallée de Dura. « Le roi Nebucadnetsar fit convoquer les satrapes, les intendants et les gouverneurs [autre version: les chefs], les grands juges, les trésoriers, les jurisconsultes [autre version: les conseillers], les juges et tous les magistrats des provinces, pour qu'ils se rendissent à la dédicace de la statue qu'avait élevée le roi Nebucadnetsar » (Dan. 3:2). Ce verset de la prophétie décrit une assemblée des fonctionnaires de la nation, c'est-à-dire les éléments politique, religieux, commercial, juridique et policier, ce dernier appelé aussi bras fort de la loi. Cette réunion était une affaire d'importance mondiale, car Babylone fut à l'époque la puissance gouvernante du monde. La statue fut élevée en l'an 606 avant Christ, dans la vallée de Dura, et le monde de Satan a continué à exister depuis lors; mais depuis 1918 Satan met plus particulièrement en vedette son organisation, car il sait qu'il ne dispose plus que de très peu de temps avant la grande bataille d'Harmaguédon. Environ 1918 il commença par « convoquer » les éléments officiels de toute la terre, afin de les utiliser en temps voulu, pour la bataille; pour ce faire, il se sert des trois « grenouilles » dont il est parlé dans le livre de l'Apocalypse (16:13, 14). Le dessein de Satan tend à détourner toute l'humanité du Dieu véritable, y compris les vrais adorateurs de Jéhovah, et à les inciter à adorer les créatures et leurs œuvres, ou de les détruire. C'est dans ce but que Satan a établi la Société des Nations, en 1919; ses « nobles » religieux, les « mains saintes » élevées la saluèrent alors comme l'expression du royaume terrestre de Dieu, et ils déclarent à présent: La Société des Nations est la seule lumière du monde. La fédération des églises déclare ainsi que l'organisation de Satan diffuse la seule lumière du monde, par quoi elle renie Jéhovah, son royaume et le grand Roi qui est la lumière du monde. La grande statue d'or qui fut élevée dans la vallée de Dura représente, par conséquent, l'organisation de Satan tout entière; la Société des Nations est son enfant et elle répand la seule lumière dont bénéficient les manœuvres terrestres de Satan.

11 Le roi Nebucadnetsar fixa un jour pour l'inauguration de la statue d'or qu'il avait fait ériger. Toutes les autres divinités locales des tribus, adorées dans les diverses parties de l'empire babylonien, devaient alors être négligées pour un certain temps; en effet, conformément aux ordres du roi, une divinité commune, une autorité ou puissance supérieure, devait être adorée, et le roi Nebucadnetsar devait être reconnu comme le dictateur absolu, l'autorité souveraine. La statue d'or fut consacrée au diable, grâce à l'autorisation duquel elle avait été élevée. Elle n'était certainement pas consacrée à Jéhovah, au Dieu de Daniel et de ses trois compagnons hébreux. Ce fut une œuvre façonnée par la main de l'homme, et elle était la plus grande entreprise religieuse réalisée jusqu'alors par Babylone, l'organisation de Satan, en vue de dominer les peuples de la terre. C'est lors de cette réunion des fonctionnaires babyloniens, que l'inauguration en petit eut lieu; mais l'inauguration proprement dite, la grande, se plaça après la naissance du « fils », c'est-à-dire après le commencement du royaume de Dieu, par conséquent après 1914, quand Christ Jésus fut élevé sur son trône et envoyé pour gouverner. Le commencement de son gouvernement royal fut marqué par un défi lancé à l'organisation de Satan. La plus grande inauguration de la statue d'or, de l'organisation de Satan, eut lieu approximativement à l'époque où les deux grands signes décrits dans le douzième chapitre de l'Apocalypse parurent dans le ciel. Ces deux « signes » ou « prodiges » représentaient symboliquement les deux organisations adverses, celle de Dieu et celle de Satan. Tous les éléments officiels de l'organisation terrestre de Satan doivent, par conséquent, prendre position pour l'une ou pour l'autre de ces deux organisations, et se révéler sans équivoque. Jéhu, le serviteur de Dieu, obligea les gens à manifester leurs sentiments dans un seul sens, et voici que Nebucadnetsar, en tant que serviteur ou représentant du diable, les oblige à s'identifier dans un sens diamétralement opposé. Dans les deux cas, les fidèles serviteurs de Dieu se placèrent de son côté, et les ennemis de Dieu du côté du diable et de son organisation. Après la naissance du « fils », le diable pressa les gens à s'identifier, car il cherchait à « attraper » ou à détruire les témoins de Jéhovah; c'est ce que montre la statue d'or qu'il dressa et grâce à laquelle il pensait pouvoir s'emparer de Schadrac, de Méschac et d'Abed-Nego, en vue de les faire mourir. Les témoins de Jéhovah ont proclamé, depuis 1918, le témoignage du royaume, et Satan est décidé à les exterminer. Dans ce but il organise une conjuration à laquelle il a associé ses agents; il espère ainsi anéantir les témoins de Jéhovah pour qu'ils cessent d'être une nation (Ps. 83:1–5). Satan s'efforce de montrer, tant par l'érection de la statue d'or à Babylone que par la plus grande inauguration depuis 1914, qu'il est le dieu du monde et que son droit de gouverner doit continuer.

[12] Même les fidèles disciples de Christ Jésus n'ont pas perçu avant 1921 cette « statue d'or », c'est-à-dire l'organisation de Satan. Ils ne l'aperçurent qu'au cours de l'assemblée générale de Cedar Point, en 1922, quand la résolution fut votée et que les témoins de Jéhovah portèrent un défi à l'organisation de Satan. C'est vers cette époque que le monde et ses gouvernants ont été obligés d'inaugurer antitypiquement la « statue d'or » ou l'organisation satanique. Même de nos jours, hormis les oints, il n'existe pas beaucoup d'hommes qui aperçoivent l'organisation de Satan. Ses trois éléments principaux, qui constituent la puissance gouvernante, sont ce qu'on appelle des pouvoirs « dociles approuvant toujours ». Ils se sont assemblés devant l'organisation du diable et se prosternent devant elle, comme l'indiquent les paroles suivantes: « Alors les satrapes, les intendants et les gouverneurs, les grands juges, les trésoriers, les jurisconsultes, les juges et tous les magistrats des provinces s'assemblèrent pour la dédicace de la statue qu'avait élevée le roi Nebucadnetsar» (Dan. 3:3).

[13] Le diable avait essayé de dissimuler à la « chrétienté » jusqu'au fait de son existence, et même de son organisation, comptant pouvoir l'attirer dans ses pièges. Mais Jéhovah dévoile maintenant l'organisation de Satan et ordonne à ses témoins d'en rendre témoignage et ce surtout pour mettre en garde tous ceux qui sont de bonne volonté, ainsi que pour avertir les nations en général. En vue de contrarier les desseins de Jéhovah, Satan met à présent en vedette son organisation illustrée par la statue d'or, et il la déclare digne d'être vénérée et adorée. Satan est à présent démasqué, et il est assez présomptueux pour affirmer, par l'organe de ses représentants terrestres, que tous les hommes devraient se soumettre à son œuvre, la Société des Nations, qui représente son organisation terrestre.

[14] Bien que Jéhovah par sa « droite » puissante, Christ Jésus, ait chassé Satan et son organisation du ciel, en 1914, il n'a cependant pas exterminé cette organisation, mais a toléré qu'elle subsistât pour réaliser partiellement ses desseins et entre autres susciter l'épreuve ardente qui vient sur son peuple, et que préfigurait l'épreuve à laquelle furent soumis les trois fidèles Hébreux. Cette épreuve est venue et implique le fidèle « reste ». Après 1918 tous les chefs furent contraints de venir devant l'organisation de Satan. Tous les hommes doivent venir devant cette statue, même s'ils « ne sont pas de ce monde », quoiqu'ils soient dans le monde. En effet, tous sont dans le monde, et l'effort tend à contraindre tous à venir devant l'organisation du diable. Lorsqu'en 1922 l'attention des fidèles témoins de Dieu commença à être attirée sur le fait que Satan possède une puissante organisation, les fidèles commencèrent à prendre position devant l'organisation de Satan, mais contre elle et délibérément pour Jéhovah; c'est ce que représentent les trois Hébreux à Babylone, qui se placèrent également du côté de Jéhovah. En même temps l'organisation officielle de Satan et tous ceux qui sont influencés ou dominés par elle commencèrent à s'assembler devant la « statue », en se plaçant du côté de Satan; c'est dans cette position qu'ils sont restés.

[15] Voici que les trois « grenouilles » mentionnées dans le livre de l'Apocalypse, chapitre 16, et notamment la grenouille qui représente le « faux prophète », commencent à coasser le message de Satan, de même que le héraut à Babylone cria à haute voix: « Voici ce qu'on vous ordonne, peuples, nations, hommes de toutes langues! » (Dan. 3:4). Ce « héraut » pourrait très bien représenter les hauts-parleurs ou les porte-paroles terrestres de l'organisation de Satan, qui se contentent de dire ce que Satan les incite à énoncer. Le message proclamé par le « héraut » fut adressé, comme le relatent les Ecritures Saintes, aux « peuples, nations et hommes de toutes langues », et cela signifie particulièrement à leurs gouvernants. Ce furent précisément eux qui furent présents à cette époque et s'assemblèrent devant la statue d'or, car ils s'étaient réunis à cet effet, sous les ordres du roi. Le peuple qu'ils représentaient et pour lequel ils étaient présents en ce lieu, n'avait pas quitté les provinces. Il n'avait pas vu la statue et n'entendit pas le son de la musique. Le roi savait que ses loyaux gouverneurs étaient dociles et obéissants à ses ordres, et il attendait d'eux, en tant que gouverneurs dans son organisation, qu'ils tinssent également le peuple dans la soumission. Le commandement annoncé par le « héraut » de Satan, depuis 1918, s'adresse aux gouvernants visibles du monde. On attend d'eux qu'ils obéissent et tiennent également le peuple dans un état de soumission à l'égard de leurs commandements; ils ne négligent aucun effort à ce sujet.

[16] Une sorte de messe hypnotique eut lieu devant la statue dans la vallée de Dura; de même une messe hypnotique est également organisée aujourd'hui devant son organisation, par Satan et ses représentants terrestres. Cette organisation est menacée d'un effondrement total. Satan sent le danger; c'est pourquoi il rassemble ses représentants, et son héraut proclame aux peuples ce qu'annonçait le héraut de Nebucadnetsar: « Au moment où vous entendrez le son de la trompette, du chalumeau, de la guitare, de la sambuque, du psaltérion, de la cornemuse et de toutes sortes d'instruments de musique, vous vous prosternerez et vous adorerez la statue d'or qu'a élevée le roi Nebucadnetsar » (Dan. 3:5). A l'occasion de cette adoration en masse, la musique joua des sons agréables apparemment harmonieux et apaisants, et cela est illustré par l'orchestre symphonique dont la musique était choisie de manière à remplir les adorateurs de crainte respectueuse et à remuer en eux la corde sentimentale. Satan a essayé de même, après qu'il eut été chassé du ciel, de susciter parmi ses représentants terrestres des sentiments d'admiration et d'adoration qui les poussaient à se prosterner devant sa puissance organisée. Il conclut que l'inauguration de son organisation, après qu'elle eut été chassée du ciel et eut reçu un si terrible coup, provoquerait sa renaissance, son rétablissement.

17 Après la naissance du «fils», c'est-à-dire après la naissance ou le commencement du royaume, Christ Jésus, le roi, chassa Satan du ciel. Une grande joie alors régnait dans le ciel, et cette joie était sans doute accompagnée d'une merveilleuse et incomparable musique; il est écrit, en effet, à ce sujet: «Réjouissez-vous, ô cieux, et vous qui y habitez.» C'est à cette époque que retentit la «dernière trompette» de Dieu et que l'on entendit la musique 'comme celle de joueurs de harpe jouant de leur harpe. Et ils chantaient un cantique nouveau' (Apoc. 14:2,3). Satan a toujours essayé d'imiter Dieu, car Satan est un dieu d'apparence, et c'est pourquoi il essaie d'inaugurer son organisation avec un accompagnement musical.

18 Le diable sait qu'il doit tenir tous les hommes sincères dans l'ignorance, et comme il est l'archifripon, il cherche à rendre aussi gaie que possible l'exposition et l'inauguration de son organisation, ainsi que l'adoration qui s'y rattache. Bien que l'époque actuelle soit un temps de grandes souffrances — car il est dit: «malheur à la terre et à la mer» — dans lesquelles le diable lui-même a plongé l'humanité, il ordonne néanmoins à ses représentants, le clergé, d'expliquer aux gens que leurs misères sont un châtiment que leur a envoyé Jéhovah, et que s'ils désiraient bénéficier de la joie et du plaisir, ceux-ci ne pouvaient venir que de lui-même et de son organisation.

19 Comme Nebucadnetsar, le représentant de Satan, avait fait venir un grand orchestre qui devait jouer lors de l'inauguration de la statue d'or dans la vallée de Dura, ainsi le diable désire également donner à la proclamation de son organisation un accompagnement musical, pour apaiser le peuple, pour l'hypnotiser, le faire taire et l'amener à une adoration formelle. Dans ce but le diable a créé un grand orchestre composé de nombreux instruments. Voici certains des instruments dont se servent les musiciens qui répandent l'optimisme de Satan, suscitent les sentiments nationalistes et incitent à la rêverie, pour créer l'atmosphère de gaieté et contraindre à l'adoration: Le cor à voix multiples de la Société des Nations, le cornet du désarmement, la flûte de la conférence économique et monétaire, la harpe des nouvelles méthodes, la cornemuse de la technocratie, le luth de la ligue de l'économie nationale, la scie musicale du «retour à l'église», le saxophone de l'«année sainte», le tympanon des traités de paix, la trompette de grande flotte, ainsi qu'une infinité d'autres instruments: castagnettes, tambours et baguettes dernier cri, et tous les instruments de jazz. Tous ces instruments viennent collaborer à l'inauguration de l'organisation du diable et font un vacarme épouvantable. Aucun son émis par cet orchestre n'est en harmonie avec la musique du royaume de Dieu; mais la masse du peuple a aujourd'hui une particulière prédilection pour la musique de jazz. Craignant que le chant du royaume puisse être entendu, Satan ordonne que ses agents, et notamment le clergé de la partie religieuse de son organisation, bénéficient du droit exclusif d'enseigner les hommes sur les questions d'adoration religieuse, à l'aide de la radiophonie. Puis il met en avant la hiérarchie catholique romaine et ses prétendus «prêtres», les pasteurs faussement appelés «protestants» et les rabbins, et les incite à crier au peuple: 'Suivez la lumière, revenez à notre Dieu [à Satan, le dieu de ce monde]; car c'est là la seule lumière.' Aujourd'hui les prédicateurs nient ouvertement la parole de Dieu, la remplacent par la prétendue «science», et espèrent pouvoir museler le peuple à l'aide de leur musique de jazz. Ceux qui ont été trompés tombent à genoux et adorent l'organisation du diable. Il n'en va pas de même des serviteurs de Dieu. Schadrac, Méschac et Abed-Nego refusèrent de se prosterner devant la statue d'or; ainsi le «reste» de Dieu refuse de se prosterner devant l'organisation de Satan et de l'adorer.

20 Qui avait fait ériger la statue? Nous lisons dans les Ecritures Saintes: «Vous vous prosternerez et vous adorerez la statue d'or, qu'a élevée le roi Nebucadnetsar.» Ce fut par conséquent le roi qui avait élevé la statue, et ce fut lui qui avait ordonné qu'elle fût adorée; or le roi représente le diable. La question se posait donc comme suit: Devons-nous être soumis aux puissances supérieures, c'est-à-dire au roi et à la famille officielle? Un refus d'obéir à l'ordre du roi correspondrait à un défi porté à la suprématie du roi et au droit dont il dispose d'ériger la statue. Se soumettre à ses ordres signifierait reconnaître que le roi a le droit de déterminer ce que le peuple doit adorer, le temps où il doit le faire et en outre qu'il possède l'autorité suprême et que tous les hommes doivent observer ses commandements et adorer ce qu'il leur ordonnerait d'adorer. Si nous appliquons, par conséquent, l'image au temps présent, elle signifie que le diable cherche à contraindre tous les hommes à l'adorer lui et son organisation, soit directement soit indirectement, afin de profaner de la sorte le nom de Jéhovah, l'Etre suprême, le Tout-Puissant. La question de savoir qui dispose de l'autorité ou de la puissance suprême a été ainsi portée au premier plan. Satan affirme présomptueusement qu'il est le plus fort; c'est pourquoi tout homme est obligé de se placer soit du côté du diable, soit du côté de Jéhovah et de son royaume. La partie visible de l'organisation de Satan affirme aujourd'hui que l'autorité de l'état occupe le premier rang et que tout homme doit s'y soumettre sans se préoccuper de savoir si les lois décrétées violent ou non la loi de Dieu.

21 Le roi Nebucadnetsar n'avait aucunement l'intention de faire du bien au peuple ou de le combler de bienfaits. Son but était surtout d'amener le peuple à lui obéir en ce qui concernait le service divin; dans cet effort il fut puissamment aidé par ses fonctionnaires. Il en va exactement de même aujourd'hui du diable et de ses représentants. Ce que le messager du roi proclamait en ces temps-là dans la vallée de Dura est exactement ce que déclarent aujourd'hui les messagers visibles du diable: «Quiconque ne se prosternera pas et n'adorera pas sera jeté à l'instant même au milieu d'une fournaise ardente» (Dan. 3:6). Quiconque refusait de se prosterner et d'adorer, déclarait de la sorte qu'un autre gouvernant était plus

grand et digne d'être adoré en esprit et en vérité, et que la statue du roi n'était qu'une tromperie. Il en fut ainsi aux jours de Nebucadnetsar et il en est encore de même de nos jours. Quiconque refuse de se joindre aux associations religieuses et d'adorer ou de servir Dieu à l'endroit désigné par l'organisation du diable et selon la manière prescrite par elle, est considéré comme l'ennemi de la nation et coupable de la peine de mort. C'est ce que symbolisait le fait de jeter les trois Hébreux dans la fournaise ardente. Quiconque demeure fidèlement du côté de Dieu et de son royaume, et adore Jéhovah en esprit et en vérité, refuse tout compromis avec l'organisation de Satan, et déclare ainsi qu'elle n'est qu'une tromperie destinée à profaner le nom de Jéhovah.

22 Quelle pouvait bien être la raison pour laquelle l'ordonnance de Nebucadnetsar prescrivit que tous ceux qui refuseraient de se prosterner devant la statue seraient jetés dans la fournaise ardente? Cette ordonnance n'avait certes pas pour but de les purifier et de les épurer ou de les rendre meilleurs, mais servait uniquement à les détruire. La même méthode est encore employée de nos jours par Satan et ses représentants. Le roi Nebucadnetsar fit rôtir Achab au feu; à présent, le diable voudrait rôtir au feu quiconque ne lui obéit pas (Jér. 29: 21, 22). De même que la fournaise dont se servit Nebucadnetsar devait servir à la destruction d'hommes, ainsi le dessein de Satan tend également à la destruction. Toutefois Satan et ses instruments ne peuvent tuer que le corps. Les témoins fidèles de Dieu le savent; ils savent aussi que la fournaise doit servir à les contraindre à l'abandon de leur dévouement sans partage envers Dieu, pour les détruire complètement. Mais avec la grâce de Dieu ils demeurent fidèles et réellement dévoués à Jéhovah, et il les sauve.

23 La fournaise ardente de Nebucadnetsar préfigurait par conséquent des épreuves terribles et des situations pénibles, telles que les menaces de mort à l'adresse des fidèles du Seigneur, les sévices exercés par la police, l'incarcération des fidèles, les railleries dans les journaux, les insultes proférées par le clergé, l'émission d'ordonnances injustes et leur application par le département juridique de l'organisation de Satan, et enfin le fait de flétrir publiquement les témoins de Jéhovah comme des ennemis et la lie de l'humanité. Jéhovah tolère que toutes ces épreuves ardentes et ces mauvais traitements soient infligés à présent à son peuple, pour qu'il puisse éprouver son intégrité. L'ennemi cherche à exterminer les témoins de Jéhovah, et il se peut qu'il parvienne à tuer l'organisme de quelques-uns. Mais Dieu a promis sa protection à ceux qui lui demeurent fidèles. Il ressort avec certitude de la parole divine, que Dieu désire avoir sur la terre une partie du « reste » au cours de la bataille décisive, et bien que certains de ces membres seront peut-être tués par le diable, le « reste » demeurera en vie, en tant que classe. Il est vraisemblable que la période ou l'épreuve la plus ardente se placera peu avant la bataille d'Harmaguédon. Il paraîtra peut-être même, que la cause des témoins de Jéhovah soit complètement perdue, quand Gog et ses hordes auront envahi leur pays en vue de le piller; mais Dieu protégera ses fidèles. Les actes de Gog susciteront sur le visage du Seigneur une colère enflammée; l'ennemi sera détruit et le nom de Jéhovah réhabilité (Ez. 38: 8–18; 39: 1–4).

24 Dans la vallée de Dura, le diable accompagné de ses agents visibles obligea tout le monde à s'aligner et à se prosterner. Seuls les Judéens fidèles à Dieu constituaient une exception. « Au moment où tous les peuples entendirent le son de la trompette, du chalumeau, de la guitare, de la sambuque, du psaltérion, et de toutes sortes d'instruments de musique, tous les peuples, les nations, les hommes de toutes langues se prosternèrent et adorèrent la statue d'or qu'avait élevée le roi Nebucadnetsar » (Dan. 3: 7). Tous ceux qui avaient alors un travail quelconque, étaient redevables de leur emploi et de leur salaire au roi; c'est pourquoi l'égoïsme et la crainte des hommes les incitèrent tous à adorer le diable conformément à la manière prescrite. Le diable avait conféré son autorité au roi Nebucadnetsar, et c'est pour cette raison que Nebucadnetsar représentait le diable.

25 La situation est semblable de nos jours, et les éléments officiels — religieux, politique et commercial du monde — exécutent les ordres du roi; ils doivent, en effet, tout ce qu'ils possèdent, ou espèrent recevoir, à la puissance organisée visible, et c'est pourquoi ils s'inclinent devant l'organisation du diable qui a conféré sa puissance bestiale à ses représentants qui gouvernent la terre. Tous s'écrient à présent: « Qui est semblable à la bête [à ces puissants gouvernants]? Et qui peut combattre contre elle » (Apoc 13: 2–4)? Et les gouvernants ainsi que ceux qui les appuient directement continuent à crier: 'La terre nous appartient; nous continuerons à régner sur elle.'

26 Les trois fidèles Judéens, Schadrac, Méschac et Abed-Nego refusèrent de se prosterner et d'adorer la statue. C'est pourquoi ils furent accusés de violer la loi, et ce furent les prêtres ou chefs religieux qui dénoncèrent ces hommes fidèles. « A cette occasion, et dans le même temps, quelques Chaldéens s'approchèrent et accusèrent les Juifs » (Dan. 3: 8). Si nous tenons compte de ce que Daniel rédigea ce récit en un temps où la dénomination « Chaldéens » avait une signification limitée, le fait éclaire cette prophétie et explique qui étaient les accusateurs. L'expression « Chaldéens » fut employée non pas pour désigner la population d'une province déterminée, mais pour identifier une certaine classe d'hommes qui étaient au service du roi. Bien qu'étant Juif, Daniel avait été établi par le roi « chef des magiciens, des astrologues, des Chaldéens, des devins » (Dan. 5: 11). Il était nécessaire que les hommes qui appartenaient à cette classe apprissent la langue des Chaldéens (Dan. 1: 4). Les Chaldéens formaient la classe des hommes instruits; et tous les prêtres devaient sans nul doute appartenir à cette classe, tout comme il est exigé des prêtres de la hiérarchie catholique romaine qu'ils soient des hommes instruits. Ces hommes savants étaient des prêtres, des magiciens, des astrologues, des hommes de

science et des devins, et c'est eux qui accusèrent les trois Hébreux fidèles à Dieu. Ces accusateurs correspondent au clergé de nos jours, aux savants Chaldéens, prêtres, devins et prétendus hommes de science de l'époque actuelle, qui haïssent les fidèles témoins de Jéhovah, parce que ces derniers proclament la vérité et louent Jéhovah. C'est cette classe de sacrificateurs, le clergé, qui agit secrètement, provoque leur arrestation, leur persécution et leur incarcération. — Le mot « accusèrent » employé dans le texte précité, traduit également les deux mots hébreux « *akal* », ce qui signifie « manger entièrement » ou « dévorer », et « *kerats* » qui signifie « mordre », « avaler », et au sens figuré « absorber par la médisance ou par les fausses accusations ». Dans l'annotation de la version de Darby il est dit: textuellement: « manger les morceaux de ». La note marginale de la bible anglaise de Rotherham s'exprime dans le même sens (Dan. 3: 8).

27 La façon d'agir des accusateurs des trois Hébreux trouve un pendant à l'époque actuelle. De nos jours c'est le clergé qui porte des accusations contre les témoins de Jéhovah; il excite les agents politiques ou publics contre eux. Au Canada ce fut le clergé qui adressa une réclamation à la commission de la radiophonie canadienne et exigea que le message de la vérité fut exclu de la radiodiffusion. Aux Etats-Unis c'est encore le clergé qui porte toutes sortes d'accusations fausses contre les témoins de Jéhovah et qui se sert de tous les moyens imaginables pour inciter la commission fédérale de la radiodiffusion à empêcher la diffusion du message de la vérité. C'est le clergé de chacune des nations de la « chrétienté » qui porte aujourd'hui, sous la direction du pape, des accusations fausses contre ces témoins et excite ainsi la haine de toutes les nations (Matth. 24: 9). Ces membres du clergé se présentent avec des paroles doucereuses devant les détenteurs du pouvoir politique et leur parlent ainsi: 'O dominateurs, vivez éternellement!' (Dan. 3: 9). Ils se donnent ainsi l'apparence d'être loyaux et sincèrement attachés aux intérêts du pays, alors qu'en réalité ils commettent des torts énormes à l'égard des intérêts vitaux des hommes.

28 Ces modernes « Chaldéens » ou prêtres savants sont les défenseurs acharnés de l'application la plus stricte de la loi, chaque fois qu'elle favorise leurs desseins. Il en fut ainsi aux jours de Nebucadnetsar, et la situation n'a pas changé de nos jours; c'est pourquoi le prophète dit: « Tu as donné un ordre d'après lequel tous ceux qui entendraient le son de la trompette, du chalumeau, de la guitare, de la sambuque, du psaltérion, de la cornemuse et de toutes sortes d'instruments, devraient se prosterner et adorer la statue d'or » (Dan. 3: 10).

29 Ces accusateurs en appellent aux lois humaines qui sont égoïstes, ne tiennent pas compte de Dieu, le méprisent et foulent aux pieds la loi du Créateur, qui seul porte le nom Jéhovah. Ils manifestent leur grande répulsion à l'égard des témoins de Jéhovah en affichant des visages trompeurs et bigots, et exigent que ces fidèles témoins soient punis parce qu'ils attirent l'attention sur Jéhovah et sur son royaume et refusent d'entrer en compromis avec l'organisation de Satan.

30 Les Chaldéens qui portèrent plainte à l'époque furent incités à agir de la sorte par la crainte des hommes, ainsi que par le désir égoïste de paraître extrêmement bons; c'est pourquoi ils exigèrent le châtiment de tous ceux qui ne s'étaient pas prosternés. Ils cherchent pareillement, de nos jours, à faire punir ceux qui ne se sont pas prosternés devant l'organisation de Satan. Le clergé ne prétend exiger que ce qui « se trouve dans la loi », c'est-à-dire dans la loi des hommes; mais il ne tient pas compte de la loi de Dieu. Les Chaldéens répétèrent la teneur essentielle de la loi en présence du roi, puis accusèrent les fidèles Judéens qui avaient refusé d'obéir à son commandement. « Tu as donné un ordre . . . d'après lequel quiconque ne se prosternerait pas et n'adorerait pas serait jeté au milieu d'une fournaise ardente. Or, il y a des Juifs à qui tu as remis l'intendance de la province de Babylone, Schadrac, Méschac et Abed-Nego, hommes qui ne tiennent aucun compte de toi, ô roi; ils ne servent pas tes dieux, et ils n'adorent point la statue d'or que tu as élevée » (Dan. 3: 10–12).

31 Les Chaldéens désiraient « attraper » ces Juifs, parce qu'ils les haïssaient à cause de la faveur dont ces Juifs avaient joui jusqu'alors. Les accusateurs représentaient ces Juifs comme étant des ingrats envers le roi. La situation est aujourd'hui la même et le clergé affirme aux autorités chargées de l'application de la loi que les témoins de Jéhovah sont des ingrats et transgressent les lois du pays, même en observant fidèlement la loi de Dieu.

32 Nebucadnetsar avait constaté lui-même que ces Hébreux, y compris Daniel, étaient « dix fois supérieurs à tous les magiciens et astrologues qui étaient dans son royaume », « sur tous les objets qui réclamaient de la sagesse et de l'intelligence » (Dan. 1: 20). Les détenteurs actuels du pouvoir politique savent également très bien qu'en ce qui concerne la parole de Dieu, les témoins de Jéhovah sont dix fois plus sages et intelligents que tout le clergé du pays; néanmoins ils concluent qu'ils doivent se solidariser avec le clergé, de crainte que le malheur ne les atteigne seuls.

33 De même qu'aux jours de Daniel le clergé accusait les trois Hébreux, ainsi, de nos jours, il accuse les témoins de Jéhovah et dit: « [ces] hommes qui ne tiennent aucun compte de toi, ô roi; ni des lois du pays]; ils ne servent pas tes dieux, et ils n'adorent point la statue d'or que tu as élevée. » Les témoins de Jéhovah ne servent pas le diable et n'observent pas les choses que l'organisation de Satan réclame, en contradiction avec la loi de Dieu. Leur Dieu est Jéhovah seul, à présent et toujours. Depuis l'assemblée générale à Détroit, en 1928, où fut proclamé la « déclaration publique contre Satan et pour Jéhovah », les fidèles témoins ont imputé à Satan la responsabilité de la détresse actuelle qui pèse sur le monde; et c'est tout à fait juste. Ils refusent de participer au formalisme diabolique du prétendu « service divin » dans le monde. Ils servent et adorent Jéhovah. Ils savent

que les sacrifices des éléments religieux du monde ne sont qu'hypocrisie, et qu'ils sont présentés aux démons, c'est pourquoi les témoins de Jéhovah refusent d'avoir affaire avec eux. Le « reste » sait qu'il ne peut bénéficier de la protection de l'Eternel qu'à condition de lui être fidèle. Ils ne peuvent pas participer à la table du Seigneur et à la table du diable (1 Cor. 10: 20, 21).

34 Il est également vrai que les témoins de Jéhovah ne veulent avoir aucune part au fiasco de la prétendue « année sainte ». Ils savent, en effet, que Dieu n'a autorisé ni l'organisation catholique romaine ni aucune autre à proclamer une année sainte. Ils refusent de se conformer aux religions politiques pratiquées par les chefs terrestres de ce monde. Ils ne se prosternent par conséquent pas devant la statue d'or. Le fidèle « reste » n'est nullement disposé à entrer en conciliation avec le diable car il diffamerait ainsi le nom de Jéhovah. Les fidèles abhorrent l'organisation dorée du diable, que représente la statue d'or, parce que Dieu hait, lui aussi, cette organisation (Prov. 6: 16). Les témoins de Jéhovah, comme l'indique leur nom, prennent parti pour Dieu et son organisation et déclarent joyeusement: « C'est pourquoi je trouve justes toutes tes ordonnances, je hais toute voie de mensonge. Je hais, je déteste le mensonge; j'aime ta loi » (Ps. 119: 128, 163). Les puissants de Satan y compris ses instruments visibles, profanent le nom de Jéhovah. Dieu les hait, et ceux qui se trouvent de son côté les haïssent également. « Eternel, n'aurais-je pas de la haine pour ceux qui te haïssent, du dégoût pour ceux qui s'élèvent contre toi? Je les hais d'une parfaite haine; ils sont pour moi des ennemis » (Ps. 139: 21, 22).

35 Le Seigneur fit clairement connaître à son peuple, en 1929, qui sont les « puissances supérieures », et depuis lors les fidèles ont été en mesure de voir qu'ils doivent obéir à Jéhovah et à Christ Jésus, les « puissances supérieures ». C'est pourquoi les fidèles n'acceptent aucun compromis avec l'organisation impie qui gouverne le monde et dont les chefs ne sont pas nommés par Dieu. Les témoins de Jéhovah n'ont aucun désir de violer les lois du pays; ils ne les violeront certainement pas, si elles sont conformes à la loi divine. Ils se laissent guider par celle-ci, lui obéissent, ont entière confiance en Dieu et ne s'occupent pas des conséquences qui peuvent en résulter. C'est pourquoi le clergé accuse constamment les témoins de Jéhovah, auprès des puissances politiques gouvernantes; il agit ainsi parce qu'il s'est joint à une conjuration dirigée par Gog, représentant de Satan, et dont le but est de détruire les témoins de Jéhovah (Ps. 83: 2-5).

36 Ce qui eut lieu devant Nebucadnetsar dans la vallée de Dura préfigure la colère actuelle du diable contre les témoins de Jéhovah (Apoc. 12: 17). De même que le roi fut alors enflammé de colère, ainsi le diable, aujourd'hui, est extrêmement furieux. « Alors Nebucadnetsar, irrité et furieux, donna l'ordre qu'on amenât Schadrac, Méschac et Abed-Nego. Et ces hommes furent amenés devant le roi » (Dan. 3: 13) Nebucadnetsar employa manifestement la police ou le bras fort de la justice pour amener ces trois fidèles Hébreux devant lui. Il en va de même aujourd'hui. Chaque fois que les témoins de Jéhovah sont déférés aux tribunaux, le diable y est pour quelque chose. Il cherche ainsi à fléchir le courage des témoins de Jéhovah et à les contraindre à abandonner leur intégrité envers Jéhovah. C'est encore le bras fort de la justice qui traîne ces fidèles devant les tribunaux. La grande question litigieuse, soulevée par le défi que Satan lança à Jéhovah, constitue le différend qui est actuellement vidé. Le diable s'efforce d'exercer maintenant une forte pression sur les témoins de Jéhovah, en vue de les obliger, de la sorte, de quitter la voie de l'intégrité et du dévouement illimités envers Dieu, et d'éveiller ainsi l'impression que chaque créature qui sert Jéhovah est incitée à le faire par l'égoïsme, par l'attrait du gain qu'elle attend de Dieu en récompense de ses services. Jéhovah révèle maintenant ces vérités aux membres du « reste », afin qu'ils en soient réconfortés, qu'ils sachent qu'ils marchent dans la bonne voie, et qu'en demeurant fidèles, ils aient l'inébranlable espoir d'être vainqueurs. Que prédit donc la parole de Dieu à propos de la fin de ceux qui seront dans la fournaise ou qui subiront l'épreuve ardente?

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1. Expliquez pourquoi les témoins fidèles de Dieu furent soumis, dans le passé, à de si terribles épreuves, et aussi pourquoi le récit se rapportant à ces épreuves a eté conservé jusqu'à présent.

§ 2. Que préfigurait l'explication donnée par Daniel, au songe oublié de Nebucadnetsar, et l'effet que cette explication produisit sur Nebucadnetsar?

§ 3. Expliquez Daniel 2: 47.

§ 4, 5. Comment s'accomplit Daniel 2: 49? Qui était représenté prophétiquement par les trois amis hébreux de Daniel, mentionnés ici? Comment? Pourquoi des noms babyloniens leur furent-ils donnés?

§ 6. Expliquez le rapport étroit entre ces trois Hébreux et Daniel, de même que l'attitude de Daniel devant le roi.

§ 7. Montrez quelle fut la situation prophétique de Nebucadnetsar. Comment le texte (Daniel 3: 1) la montre-t-il?

§ 8, 9. Que préfiguraient les mesures de la statue, l'or dont elle était faite et son érection dans la vallée de Dura?

§ 10—12. Montrez si les mesures prises pour l'inauguration, et qui sont relatées dans les versets 2 et 3, remplirent le but que leur avait assigné l'ordonnateur, et si elles sont déja en voie d'accomplissement en tant que prophétie.

§ 13, 14. Comment le diable a-t-il espéré attirer la « chrétienté » dans ses pièges? Dans quelle proportion a-t-il réussi et pourquoi?

§ 15 16. Montrez que la tactique employée aux jours de Nebucadnetsar (versets 4, 5) est également employée aujourd'hui dans l'organisation du diable, et dites quel succès elle obtient.

§ 17—19. Comparez le prétexte décrit ici à ce qui est dit dans l'Apocalypse 14: 2, 3, pour montrer que Satan essaie d'imiter le vrai Dieu.

§ 20, 21. Qui éleva la statue? Quelle question importante fut alors placée au premier plan, et que signifiait cela pour tous ceux qui se virent placés devant les alternatives décrites dans le sixième verset? Appliquez cette image prophétique aux temps présents.

§ 22, 23. Comparez la fournaise dont se servit Nebucadnetsar à son antitype; comparez également le but auquel elle servit alors, à celui de la fournaise actuelle, ainsi que l'issue de l'épreuve dont il est question.

§ 24, 25. Expliquez pourquoi Satan jadis comme aujourd'hui trouve si aisément des instruments dociles pour l'exécution de ses ordres.

§ 26—29. Quels sont les Chaldéens des temps anciens et des temps présents? Montrez, à l'aide d'exemples, la conformité de leur façon d'agir et de leur aptitude à ce sujet.

§ 30—33. Quel but poursuivirent-ils quand ils rappelèrent au roi les termes de sa loi, ainsi qu'il est relaté dans les versets 10 à 12? Comparez la méthode employée jadis par cette classe à celle qu'elle emploie aujourd'hui pour atteindre son but. Expliquez Daniel 1: 20.

§ 34, 35. L'accusation portée contre ces trois hommes était-elle motivée? Quel en était le mobile? Quel rapport a-t-elle avec l'accusation portée aujourd'hui par les « Chaldéens » et autres représentants du prince de ce monde? Pourquoi ces trois hommes adoptèrent-ils une attitude aussi décidée, et pourquoi ceux qu'ils représentent prophétiquement agissent-ils de même?

§ 36. Montrez que le verset 13 représente une image prophétique.

(W. T. du 1er Octobre 1934)

Texte Annuel

„Pour l'Eternel et pour Gédéon !" Juges 7 : 18

JEHOVAH vint au secours d'Israël, son peuple allié, lorsque l'ennemi menaçait de le détruire. Il assiste maintenant son peuple allié — auquel a été confié le témoignage de Jésus-Christ — parce que l'ennemi cherche sa destruction. Dans une image prophétique Jéhovah fit jouer certain rôle à Gédéon et à d'autres hommes fidèles. Aujourd'hui l'Eternel révèle au « reste » la signification de cette image prophétique et lui apprend que le récit de celle-ci a été fait en vue de l'aider, de le réconforter, de le rassurer et de lui donner l'espérance (Romains 15: 4).

Dieu donna à Gédéon et à ses hommes la preuve qu'il les soutenait; c'est pourquoi le « reste » avance avec courage et confiance. Quelques-uns d'entre vous s'étonnent peut-être de ce que l'Eternel permet à l'ennemi de persécuter et d'opprimer ses fidèles témoins. N'oubliez pas cependant que les fidèles doivent prouver leur intégrité envers Dieu afin de participer à la réhabilitation de son nom. Sans opposition ni persécution le « reste » n'aurait pas l'occasion de prouver sa fidélité en maintenant son intégrité. Nous devons nous attendre à ce que l'année qui vient de s'ouvrir sera très pénible, car l'ennemi ne ralentira pas ses efforts. Il n'y a aucune raison pour que les mains des fidèles s'affaiblissent, au contraire persévérons dans la lutte.

Le texte annuel est très approprié, non seulement pour cette année, mais dès maintenant jusqu'à la victoire. Le plus grand que Gédéon dirige le combat; Jéhovah, le Très-Haut, le soutient par sa toute-puissance. L'ennemi sera forcé de quitter son abri, puis il sera détruit; mais les fidèles seront en sécurité (Deut. 33: 26–28). Avec un courage intrépide et une grande joie le « reste » avancera tout en criant: « Pour Jéhovah et pour son justicier. »

Le but du rassemblement des saints

LA BIBLE, le livre du Créateur tout-puissant, indique le but du rassemblement d'une armée de personnes choisies d'entre les peuples durant une longue période et qui, en qualité de témoins de Jéhovah, et en parfaite union d'activité, s'avancent comme un seul homme.

La période pendant laquelle les membres du corps de Christ, appelés saints, sont choisis, comprend celle allant de la Pentecôte de l'année 33 à l'établissement du royaume de Dieu. Cette période est à juste titre désignée l'ère chrétienne ou période de sacrifice, parce que c'est pendant ce laps de temps que sont choisis et développés les véritables chrétiens, admis dans l'alliance par le sacrifice. Approchant de la fin de cette époque, le moment est venu de faire sortir ces fidèles des systèmes ou des dénominations « chrétiennes » et de les rassembler pour les amener à Dieu. A ce moment-là Jéhovah ordonne: « Rassemblez-moi mes fidèles, qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice! » (Psaume 50: 5).

Qui sont les fidèles dont parle ce texte? Evidemment ceux qui sont entièrement consacrés à Dieu, des saints. C'est la classe dont parle le prophète: « Elle a du prix aux yeux de l'Eternel, la mort de ceux qui l'aiment » (Psaume 116: 15). Ceux qui entrent dans l'alliance par le sacrifice ne restent pas tous fidèles et par conséquent ils ne feront pas tous partie de la classe qui forme 'le peuple choisi pour son nom'. Seuls les fidèles sont les saints de Dieu mentionnés dans Ps. 50: 5. Les « saints » dont il s'agit ici ne sont donc pas ceux que le clergé a canonisés et auxquels beaucoup d'ignorants adressent leurs prières. Ce terme ne s'applique pas non plus à ceux qu'on appelle habituellement saints; il se rapporte à ceux seuls qui sont « dans le Christ », par leur engendrement, leur onction et leur adoption. Par conséquent ne sont pas compris dans cette catégorie les Juifs selon la chair, qui furent admis dans l'alliance avec Dieu, par le sacrifice d'animaux et d'oiseaux, mais elle renferme les oints qui sont dans l'alliance par le sacrifice, conclue par Jésus-Christ.

Les Ecritures nous montrent que le rassemblement se fait sur l'ordre de Jéhovah, par le Seigneur Jésus et ses saints anges. « Dieu, Dieu, l'Eternel, parle, et convoque la terre, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant. De Sion, beauté parfaite, Dieu resplendit. Il vient, notre Dieu, il ne reste pas en silence; . . . il crie vers les cieux en haut, et vers la terre, pour juger son peuple » (Psaume 50: 1–4). Il est certain que le rassemblement des fidèles se fait lorsque le Seigneur Jésus vient au temple pour éprouver son peuple. Il rassemble les membres qu'il approuve, les conduit dans le temple et les fait devenir une partie de Sion, l'organisation de Dieu.

Le prophète indique quand le rassemblement des saints commencera. Dans le texte ci-dessus il est dit: « Dieu, l'Eternel . . . parle depuis le soleil levant. » Le Seigneur, parlant de son retour, l'a comparé au soleil qui se lève à l'est et jette ses rayons jusqu'à l'ouest. Jésus montra, en parabole, les fidèles et les faux représentants du Seigneur croissant ensemble dans le même champ (le monde) jusqu'au moment de la moisson qui devait marquer sa seconde présence (Matthieu 13: 39). De nombreux consacrés étaient, jusqu'à ce moment-là, dans les systèmes des dénominations ecclésiastiques appelés Babylone. Ils attendaient la seconde venue du Seigneur.

Le prophète prédit les sentiments de leurs cœurs: « Quand l'Eternel ramena les captifs de Sion, nous étions comme ceux qui font un rêve. Alors notre bouche était remplie de cris de joie et notre langue de chants d'allégresse; alors on disait parmi les nations: L'Eternel a fait pour eux de grandes choses! L'Eternel a fait pour nous de grandes choses: nous sommes dans la joie » (Psaume 126: 1–3).

Le prophète de Dieu dit: « Il crie vers les cieux en haut, et vers la terre »; « chantez à celui qui s'avance dans les cieux, les cieux éternels! Voici il fait entendre sa voix, sa voix puissante » (Psaume 68: 34). Christ Jésus est son agent exécuteur dans les cieux. Dieu l'appelle pour commencer l'œuvre du rassemblement de ses fidèles. Cela correspond au début de la seconde présence du Seigneur dans le temple, en 1918. Il crie vers la terre; c'est-à-dire il tourne son attention vers la terre et ordonne le rassemblement. Dieu répand alors le message en envoyant ses messagers rassembler les élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre (Matthieu 24:31). Les quatre vents et les cieux semblent être employés symboliquement pour montrer que le rassemblement est universel; qu'il se fait partout où se trouvent des consacrés. Dieu a fait sortir les vrais chrétiens de toutes les dénominations ecclésiastiques, les a séparés de toute relation avec l'organisation de Satan et les a unis dans le temple, par les liens de la vérité.

Le but du rassemblement est expliqué en ces mots: « pour juger son peuple » [celui de Dieu; Psaume 50: 4]. Le jugement doit commencer par la maison de Dieu (1 Pierre 4: 17). Jésus parle en parabole de son retour et du compte rendu de ceux qu'il avait chargés des intérêts du royaume (Matthieu 25: 14–30). Il est manifeste que son but est de rassembler son peuple, de lui donner une connaissance des desseins divins, pour qu'il puisse être jugé et éprouvé. Notons comment les faits s'appliquent aux paroles prophétiques. Durant l'époque de 1875 à 1918 Christ, le messager des cieux, préparait, comme sacrificateur du Très-Haut, la voie devant l'Eternel; puis il entra soudainement dans son temple (Malachie 3: 1). Le temple est formé des oints de Dieu (2 Cor. 6: 16). Christ vient pour les juger, afin que les approuvés puissent offrir à Dieu une offrande (service de louange) en toute justice. Il rend la vérité toujours plus claire pour que ceux qu'il a rassemblés puissent continuer à offrir à Dieu des sacrifices de louange, conformément à sa volonté. Il s'assied comme fondeur pour éprouver, pour purifier, pour épurer ceux que préfiguraient les fils de Lévi (Malachie 3: 1–3).

Durant la période qui va de la Pentecôte à la seconde venue du Seigneur, beaucoup entendirent prêcher l'évangile de vérité, y crurent, et un certain nombre se consacrèrent pour faire la volonté de Dieu. Ceux-ci ont été réconciliés, entièrement justifiés et admis dans l'alliance par le sacrifice. Cependant, ils ne sont pas tous restés fidèles au Seigneur. Au contraire, le plus grand nombre d'entre eux lui furent infidèles. La principale responsabilité d'une telle infidélité doit être imputée au clergé. Le peuple a toujours considéré le clergé comme son conseiller spirituel. Il a longtemps considéré comme véridiques les déclarations de ces hommes prétendant représenter Dieu et parlant avec autorité. Les ecclésiastiques ont conduit le peuple dans une mauvaise voie. Non seulement ils se sont occupés de politique, dans ce monde mauvais, mais encore, ils ont eu recours à toutes les machinations des forbans de la politique. Leurs préoccupations furent toujours de s'assurer de hautes positions et dans ce but ils ont usé de la grande influence que leur conférait leur charge. La politique de ce monde est sous le contrôle de Satan, son dieu (2 Corinthiens 4: 4). Le clergé s'est associé avec le dieu de ce monde et y entraîne un grand nombre de chrétiens.

Jésus a déclaré en termes très clairs que son royaume n'était pas de ce monde, mais qu'il serait érigé dans des temps futurs, non durant son séjour sur la terre, mais à sa seconde venue, lorsqu'il prendrait le pouvoir en mains (Jean 18: 36). Le clergé cependant ne se déclare point satisfait d'être des disciples de Jésus; il a devancé le Seigneur et prétend que sa mission est d'ériger le royaume du Seigneur avant le temps fixé par Dieu. A cette fin, il a ouvert les portes de ses églises et reçoit à bras ouverts les accapareurs, les politiciens, tous ceux qui oppriment le peuple. Il y a introduit des hommes puissants pour renforcer l'influence et la puissance de ses églises. Ces accapareurs et ces oppresseurs sont devenus les principaux de ses troupeaux faisant valoir l'influence et la puissance de son organisation. Le clergé tomba donc d'erreur en erreur jusqu'à ce que finalement, craignant de faire opposition à ces hommes puissants et influents, il répudia la Bible; le peuple put croire ce qu'il voulait, pourvu qu'il restât dans l'église.

La grande majorité du clergé s'est déclarée pour la guerre et a même encouragé le peuple à prendre part au massacre. Dans bien des pays, il a utilisé ses églises comme bureau de recrutement. Il a poussé ses procédés blasphématoires jusqu'à persuader les jeunes gens que s'ils mourraient sur le champ de bataille, cette mort garantirait leur entrée immédiate au ciel et serait comptée comme partie du grand sacrifice de notre Seigneur.

L'influence du clergé a détourné la grande masse des prétendus chrétiens de leur dévouement à Dieu, et son influence fut la cause qu'ils retournèrent dans le monde. Ce clergé a falsifié la vérité biblique et s'est opposé aux témoins de Dieu qui s'efforçaient de la propager. Par la coercition et des menaces il a réussi à empêcher qu'un grand nombre de chrétiens écoute la vérité. Ces ecclésiastiques ont été à tel point désespérés qu'ils ont intentionnellement dénaturé les desseins de Dieu et influencé leurs paroissiens pour qu'ils ferment leurs yeux et leurs oreilles au message de vérité. Lorsque Dieu donna le commandement de rassembler les saints qui avaient fait alliance avec lui par le sacrifice, le clergé usa de toute son influence et de tout son pouvoir pour empêcher ce rassemblement. Il a réussi à détourner de l'Eternel et de

Réconciliation p 227

son service des millions de personnes.

Il est certain que ce clergé n'est pas au nombre des rassemblés auprès du Seigneur, non plus les chrétiens qui se sont laissés influencer pour se tenir éloignés de Dieu et de sa vérité. Parmi ces derniers certains cependant aiment Dieu, mais, d'après les Ecritures, ils sont en captivité (Ps. 79: 11; 102: 21), par suite de l'influence du clergé, et crient vers Dieu. Aux termes de leur alliance ils étaient destinés à subir une mort sacrificatoire avec Christ, mais empêchés de prouver leur fidélité, à cause de l'influence de leurs geôliers, le clergé, le moment est venu où ils crient à l'Eternel. Le prophète dit à ce sujet: « Que les gémissements des captifs parviennent jusqu'à toi! Par ton bras puissant sauve ceux qui vont périr » (Psaume 79: 11). Dieu entend leurs gémissements et le moment vient où il les délivrera (Psaume 102: 19, 20).

A tous ceux qui ont été admis dans l'alliance par le sacrifice il a été offert le grand privilège d'être des témoins de la majesté et de la miséricorde de Dieu ainsi que de l'accomplissement de ses grands desseins pour la réconciliation de l'homme. Leur chef principal, Jésus, témoigne de lui-même en disant: « Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité entend ma voix » (Jean 18: 37). Ce qui concerne Jésus s'applique également à tous ceux qui ont été admis dans l'alliance par le sacrifice. Non seulement chacun a le privilège d'entendre la vérité, mais tous ont été désignés pour être les témoins de la vérité. Le seul moyen pour être véritablement fidèle et dévoué à Dieu est de témoigner en faveur de la vérité, chaque fois que l'occasion s'en présente. L'Eternel veille à ce que ces témoins aient des occasions de prouver leur fidélité. Un témoin est celui qui rend témoignage. Le témoignage concernant Dieu et ses desseins de réhabiliter son saint nom et de réconcilier l'homme doit être rendu, et c'est la volonté divine qu'il le soit par ses oints, après avoir été rassemblés dans le temple, durant la seconde présence du Seigneur.

(W. T. du 1er Octobre 1934)

Textes et Commentaires

1er Janvier

« Que le nom de l'Eternel soit béni, dès maintenant et à jamais » (Ps. 113: 2).

Le nom de Jéhovah fut glorifié jadis par toutes les créatures intelligentes. Toutes connaissaient sa gloire, son honneur et sa bonne réputation, et elles en jubilaient. Toutes savaient que Jéhovah était et est la source de la vie, et qu'il est le dispensateur désintéressé de tout don parfait. Le nom de Jéhovah a été diffamé, déshonoré et profané pendant des siècles par Satan et son armée d'anges iniques et d'hommes impies. Le moment où les choses vont changer est venu et dès maintenant et pour toujours le nom de Jéhovah devra être exalté. Ceux qui sont cupides ou iniques périront; et tous ceux qui recevront la vie éternelle doivent connaître celui qui seul possède le nom de Jéhovah. Sa gloire magnifique, son honneur et sa considération doivent trouver une place dans l'esprit de toute créature humaine. Il a choisi parmi les nations de la terre un peuple pour son nom, et c'est à ce peuple que le privilège a été conféré de proclamer son grand et glorieux nom. T 3/15/34.

2 Janvier

« Il a établi pour toujours son alliance; son nom est saint et redoutable » (Psaume 111: 9).

Les alliances de Jéhovah ont pour but de porter la grande question litigieuse à un point culminant, et de convaincre tout le monde qu'il est Dieu. Il a placé son nom sur les membres de son peuple qu'il s'est choisi parmi les nations; sous Christ, son serviteur élu, ils ont été faits une partie de ce serviteur, et Dieu ne confère cet honneur qu'à eux seuls. Satan et ses serviteurs ont déshonoré le nom de Jéhovah; mais le temps est venu, où son nom doit être exalté; et seul celui qui aime son nom, vivra. « Aussi longtemps que le soleil son nom se perpétuera; par lui on se bénira mutuellement, et toutes les nations le diront heureux » (Psaume 72: 17). Il a choisi son peuple allié et l'a rassemblé auprès de lui, pour qu'il accomplisse ses desseins. Souvenons-nous, par conséquent, que la nouvelle alliance est l'instrument de Jéhovah à l'aide duquel un peuple devait être rassemblé auprès de lui, peuple qui devait témoigner de son nom et participer à sa réhabilitation. T 7/15/34.

3 Janvier

« Malheur à vous, docteurs de la loi! parce que vous avez enlevé la clef de la science; vous n'êtes pas entrés vous-mêmes » (Luc 11: 52).

Aujourd'hui, ceux de la classe du temple, qui prouvent être fidèles, apprécient cette grande vérité que la réhabilitation du nom de Jéhovah est ce qui importe le plus, et que pour participer à cette réhabilitation il faut être dévoué à Jéhovah, sans aucun intérêt personnel. Seule, une dévotion aussi désintéressée au service de Jéhovah est la clef de la connaissance et de la compréhension. Précisément à cause de leur égoïsme, les chefs religieux des juifs enlevèrent, à eux-mêmes et à d'autres, la clef de la connaissance et quand Jésus leur annonça les vérités du royaume, non seulement les pharisiens les rejetèrent, mais engagèrent d'autres à les rejeter. Il en a été de même des organisations de la soi-disant « chrétienté » et plus particulièrement de la classe de « l'homme du péché ». Le profit personnel sous toutes ses formes est un aveuglement pour celui qui voudrait se donner à Dieu, il fait que tout progrès dans la connaissance devient impossible. T 7/1/34.

4 Janvier

« Daniel pria le roi de remettre l'intendance de la province de Babylone à Schadrac, Méschac et Abed-Nego » (Daniel 2: 49).

Bien que Schadrac, Méschac et Abed-Nego se trouvassent dans le monde de Satan, ils n'en faisaient cependant pas partie. Dieu les y laissa pour qu'ils puissent lui servir de témoins. Ils représentaient ainsi le « reste » qui se trouve également sur la terre, mais n'en fait nullement partie, et dont les membres, comme témoins de Jéhovah, doivent proclamer la vengeance de Dieu et attirer l'attention des hommes sur la réhabilitation de son nom, par Christ Jésus. Daniel représentait Christ Jésus, le plus grand Daniel, qui se trouve dans le palais de Jéhovah. De même que Daniel et ses trois frères hébreux étaient dans le monde et y portaient témoignage en faveur du nom et de la puissance de Jéhovah, de même Christ Jésus et le « reste » se trouvent à présent au milieu des adversaires et rendent témoignage au nom de Jéhovah. T 1/1/35.

5 Janvier

« Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste » (Hébreux 12: 22).

L'apôtre Paul s'adressait aux membres de Christ qui sont dans la nouvelle alliance. Il ne dit pas: Vous vous êtes approchés de l'Egypte ou d'une partie quelconque de l'organisation de Satan, mais: « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion », c'est-à-dire de l'organisation de Dieu, et cela signifie l'établissement du royaume de Dieu. L'établissement de Sion, l'organisation capitale de Jéhovah, commença lorsque se furent accomplies les paroles suivantes de Jéhovah: « C'est moi qui ai oint mon roi sur Sion, ma montagne sainte! » Puis le Seigneur Jésus-Christ, le messager de l'alliance, vint dans le temple; cette venue à Sion est accomplie après que le « reste » a été conduit dans le temple ouvert de Dieu. Ses membres s'approchent de la « cité du Dieu vivant », la Jérusalem céleste descendue du ciel, pour prendre le gouvernement du monde en la personne du gouverneur légitime, Christ Jésus, et pour réhabiliter le nom de Jéhovah. T 8/15/34.

6 Janvier

« C'est pourquoi, ayant ce ministère, selon la miséricorde qui nous a été faite, nous ne perdons pas courage » (2 Corinthiens 4: 1).

Jéhovah ne rassemble pas ses fidèles pour le seul plaisir de les voir auprès de lui, mais afin qu'ils remplissent, en relation avec son nom, un certain ministère. Ceux qui sont rassemblés dans le temple et pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée ont été faits une partie des « cieux »; c'est pourquoi le prophète de l'Eternel dit: « Et les cieux publieront sa justice, car c'est Dieu qui est juge » (Psaume 50: 6). Le Seigneur rendit l'apôtre Paul capable d'être ministre de la nouvelle alliance; tous ceux qui ont été amenés à la maturité en Christ et conduits dans le temple sont devenus ministres de la nouvelle alliance. C'est ce qui s'accomplit particulièrement lors de l'inauguration de la nouvelle alliance. Ceux qui ont reçu ce ministère et qui apprécient le fait qu'ils l'ont reçu de la part du Seigneur et que leur force repose en lui, ne perdent pas courage. Grâce à la miséricorde de l'Eternel ils resteront fidèles. T 9/1/34.

7 Janvier

« Je dispose [grâce à une alliance; Diagl.] du royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé en ma faveur » (Luc 22: 29).

Jéhovah disposa d'un royaume en faveur de son Fils bien-aimé, Christ Jésus, par une alliance; ce royaume est l'organisation capitale de Jéhovah, et son chef ou son maître est, bien entendu, Christ Jésus. Au temps que Dieu a fixé, ce gouvernement royal, c'est-à-dire la « ville sainte », ou l'organisation céleste, entièrement consacrée à Jéhovah Dieu, est envoyée du ciel par Dieu et s'occupe des affaires du monde. Jéhovah a donné toute autorité à Christ Jésus de disposer en faveur de ses fidèles frères d'une part ou d'une place dans ce royaume, par une alliance, afin que ces fidèles puissent participer à son organisation. Cest ce royaume ou cette sainte organisation qui réhabilite le nom de Jéhovah, après avoir préalablement rendu témoignage à son nom. Cette 'alliance du royaume' est séparée et distincte de la nouvelle alliance, mais lui est étroitement apparentée. Il faut d'abord être dans la nouvelle alliance avant de pouvoir entrer dans le royaume. T 9/15/34.

8 Janvier

« Le secret de l'Eternel est pour ceux qui le craignent et il leur fait connaître son alliance » (Psaume 25: 14; version synodale).

L'alliance de Jéhovah est sa volonté ou sa résolution exprimée dans sa Parole; elle indique également les moyens dont il se sert pour accomplir sa volonté. Ce qu'il décide sera certainement accompli; il choisit, selon son bon plaisir, les moyens propres à accomplir ses desseins. Les desseins de Jéhovah sont un mystère, un secret pour toutes les créatures terrestres qui n'ont pas reconnu combien l'homme est insignifiant et n'ont pu comprendre la bonté et la souveraineté de Jéhovah. Qui ne craint pas Dieu, ne peut comprendre convenablement les rapports existants entre la créature et le Créateur. Les hommes humbles et obéissants qui gardent la crainte de Dieu et cherchent à le connaître, sont ceux auxquels il révèle ses desseins, ses alliances. Tout homme épris de sa propre importance ne craint pas Dieu et n'est pas en état d'être instruit et de comprendre les desseins et les alliances de Dieu. T 10/1/34.

9 Janvier

« Belschatsar ... fit apporter les vases d'or et d'argent que son père Nebucadnetsar avait enlevés du temple de Jérusalem, afin que le roi et ses grands ... s'en servissent pour boire » (Daniel 5: 1, 2).

Les vases d'or mentionnées dans ce texte représentent ceux qui sont zélés, qui font leurs plus

grands efforts pour honorer le nom de Jéhovah. A l'heure actuelle, l'élue de la « chrétienté », la postérité visible du Serpent, diffame davantage encore le nom de Jéhovah, en persécutant, humiliant, en un mot en maltraitant le fidèle « reste » de Dieu qui porte témoignage à son nom et à son royaume et annonce le jour de sa vengeance sur l'organisation de Satan. La Babylone moderne, la « chrétienté », profanerait ces vases choisies de l'Eternel en s'en servant d'une manière ridicule; elle s'en divertirait lors de ses fêtes. Ces vases du temple sont consacrés à un emploi sacré au service de Jéhovah et non pas à un plaisir égoïste qui augmenterait encore l'opprobre jeté sur son nom. T 2/1/35.

10 Janvier

« Ta justice est comme les montagnes de Dieu, tes jugements sont comme le grand abîme » (Psaume 36:7).

Par l'intermédiaire du grand exécuteur de ses desseins, Jéhovah exercera la justice contre ceux qui ont rompu volontairement son alliance éternelle sur la sainteté et l'inviolabilité de la vie humaine. Mais la justice divine est toute de miséricorde et de grâce à l'égard de ceux dont le cœur est pur et qui désirent la justice. Dieu a ordonné que sa bonté et sa grâce soient révélées à tous ceux qui ont été attirés inconsciemment dans les pièges de Satan et qui ont ainsi rompu la loi divine. Ses actes de justice sont comme le grand abîme et sa miséricorde est sans fin. Le privilège de ceux qui aspirent à la connaissance et à la compréhension est d'apprendre la bonté et l'affection de notre Dieu. Jéhovah a annoncé à la classe du temple qu'il est la source de la vie et qu'il n'en est point d'autre en dehors de lui. Il ne leur a pas seulement donné cette connaissance pour leur propre bien, mais encore pour qu'ils annoncent cette vérité à ceux qui sont de bonne volonté. T 11/1/34.

11 Janvier

« L'Eternel garde tous ceux qui l'aiment, et il détruit tous les méchants » (Psaume 145:20).

Jéhovah Dieu est le Créateur du ciel et de la terre et toutes ses œuvres sont parfaites (Deut. 32:4). Les « méchants » sont ceux qui transgressent volontairement la loi de Dieu. Lorsqu'une créature s'égare, Jéhovah n'en est pas responsable. Quand elle succombe à la tentation ou cède à une influence mauvaise et se tourne vers l'impiété, Dieu ne peut en être accusé, car il est écrit qu'il ne tente personne (Jacques 1:13). Toutes les voies de Jéhovah sont justes. Il hait la perversité ou la méchanceté, et il a définitivement déterminé le sort des méchants. « Mais les rebelles sont tous anéantis, la postérité des méchants est retranchée» (Psaume 37:38). Il y a des créatures spirituelles méchantes et des créatures humaines perverses; toutes seront détruites. T 12/1/34.

12 Janvier

« Ta loi est au fond de mon cœur. J'annonce la justice dans la grande assemblée, voici, je ne ferme pas mes lèvres, Eternel, tu le sais » (Psaume 40:8,9)!

Jéhovah écrit sa loi dans le cœur de ceux dont la voie consiste à accomplir sa volonté. Son Fils bien-aimé, toujours fidèlement dévoué à son Père, dit: « Je veux faire ta volonté, mon Dieu! Et ta loi est au fond de mon cœur » (Psaume 40:8). Ce psaume exprime le sentiment qui agite les cœurs de ceux qui se trouvent dans la nouvelle alliance et qui s'efforcent activement de manifester leur fidélité à Dieu. La nouvelle alliance a été conclue avec Christ Jésus, en faveur de ceux qui sont disposés à accomplir la volonté de Dieu; et celui qui a été admis dans cette alliance et y demeure fidèle, doit avoir écrit la loi de Dieu dans son cœur et annoncer de tout son cœur la justice de Jéhovah, sans quoi il ne pourrait faire partie du peuple qui a été choisi pour le nom de Jéhovah (Jérémie 31:33). T 8/1/34.

13 Janvier

« En effet, ce n'est pas par la loi que l'héritage du monde a été promis à Abraham ou à sa postérité, c'est par la justice de la foi » (Romains 4:13).

La promesse inconditionnelle faite par Jéhovah à Abraham est appelée alliance abrahamique, parce qu'Abraham représentait Jéhovah, alors que Sarah, son épouse, préfigurait l'organisation de Jéhovah qui enfante la postérité chargée d'accomplir ses desseins. C'est là une alliance unilatérale. C'est une déclaration des desseins immuables de Jéhovah d'accomplir une chose déterminée, et l'issue ne dépend nullement de ce que pourrait ou ne pourrait pas faire l'homme Abraham ou quelqu'autre créature. C'est cette alliance qui indique les dispositions prises par Jéhovah en vue de donner la vie à l'homme, car il y est expressément déclaré: « Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité. » La bénédiction des familles ou des nations de la terre signifie que Dieu leur donnera l'occasion de vivre; cette occasion doit venir par la voie qu'il a indiquée, soit par la postérité promise, Christ Jésus. T 10/15/34.

14 Janvier

« Voici, le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a vaincu pour ouvrir le livre et ses sept sceaux » (Apoc. 5:5).

Jéhovah mentionne le lion comme symbole de la justice et du jugement. Christ Jésus est le fonctionnaire juridique de Jéhovah; tout jugement dans le ciel et sur la terre lui a été confié ainsi que l'autorité de l'exécuter (Jean 5:22–26). Avec juste raison Jésus-Christ est donc appelé « le lion de la tribu de Juda ». Christ Jésus est le chef de tous ceux qui louent et servent Jéhovah. Ses jugements sont en harmonie avec la justice. Aux ouvriers d'iniquité Christ Jésus, l'exécuteur des jugements de Jéhovah, apporte le mal, mais il fortifie et protège ceux qui aiment et servent Jéhovah (Phil. 4:13; 1 Tim. 1:12). Par la grâce divine Christ Jésus remportera la victoire pour les fidèles. T 3/1/35.

Extraits de lettres intéressantes

Par les ondes...

Par l'intermédiaire de Radio Toulouse nous suivons avec intérêt vos causeries du mercredi et du samedi, ce qui nous a donné l'envie de connaître *l'Age d'Or*...

B. à A. (Maine-et-Loire)

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir la nomenclature et prix des ouvrages qui ont fait l'objet d'une causerie fort intéressante en T.S.F. le 12 courant... L. à T. (Algérie)

Je me suis vivement intéressé à la causerie émise par Radio Toulouse le mercredi 12 Septembre: « La terre, ce qu'en dit la science, ce qu'en dit la Bible ». M'occupant moi-même, selon mes faibles moyens, des lois universelles, des causes qui les régissent et qui restent mystérieuses, je pense qu'il est bon, qu'il est même nécessaire, d'agrandir son horizon, en se familiarisant avec le plus de doctrines possibles, pour pouvoir ensuite, comparer et choisir judicieusement. En conséquence je serais très heureux de recevoir de vous une liste détaillée de vos publications avec prix, etc... J. à C. (Tarn)

Très intéressé par les causeries de la « Tour de Garde » au poste Radio Vitus, pouvez-vous m'adresser un catalogue de vos publications?...

B. à A. (Seine et Oise)

Etant vivement intéressé par les causeries données à Radio Toulouse par la « Tour de Garde », je désirerais acheter quelques-uns de vos livres et m'abonner à votre revue... J. à Toulouse.

Ayant chez nous un poste de T.S.F., j'écoute avec plaisir chaque semaine vos causeries religieuses et viens vous prier de m'envoyer une de vos revues intitulée: « *L'Age d'Or* »....

E. G. à Ch. (Indre)

J'ai entendu la causerie que votre association offre par T.S.F. et qui m'intéresse beaucoup. Je vous prie de m'adresser le petit livre que vous mettez en vente au prix de 75 centimes...

J. L. à Paris.

Par la T.S.F. le poste Radio Toulouse conseille la lecture de publications sur la Bible dont vous êtes le dépositaire. Veuillez, je vous prie, m'envoyer un exemplaire comme échantillon. Avec mes remerciements... M. T. à E. (Vosges)

Ayant entendu la dernière conférence faite par le Speaker de Radio Toulouse, je vous serais très obligé de vouloir bien m'adresser le bulletin ayant trait à cette conférence qui me paraît fort intéressante. Quelle est la somme à adresser pour abonnement? L. A. à P. (Finistère)

Entendant l'appel

Ayant entendu, il y a quelques jours, de façon très confuse, un appel par T.S.F., et intéressé par cet appel, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'adresser toute documentation sur votre mouvement et le catalogue des livres et publications que vous annoncez.... A. H. Lyon

Qui aurait cru?

C'est avec un immense intérêt que j'écoute le mercredi et le samedi soir à 8 h. les conférences à la T.S.F. par Radio Toulouse au sujet de questions si intéressantes. C'est pourquoi je désirerais recevoir quelques livres de votre maison, pour approfondir tous les problèmes dont vous nous entretenez.

Pour cela, auriez-vous l'obligeance de m'envoyer le catalogue de votre maison ainsi qu'un numéro échantillon de votre revue « *L'Age d'Or* » à laquelle je désirerais m'abonner si elle me plaît.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression la plus sincère de mes remerciements.

M. l'abbé ... (Haute Savoie)

Du Portugal

La T.S.F. du poste Toulouse nous ayant transmis une causerie bien entendue ici, et nous ayant donné votre adresse pour obtenir les renseignements et abonnement, je viens vous demander de m'informer du prix de l'abonnement pour l'étranger, sachant que pour la France il est de 6 francs.

J'ai bien reçu votre lettre et spécimen de la revue « *l'Age d'Or* » et vous en remercie. Par l'intermédiaire de mon fils (qui habite A.) je vous fais parvenir un mandat de vingt francs dont 10 pour l'abonnement, les autres 10 francs pour m'adresser les ouvrages portés sur votre catalogue.

Sur la liste des pays où vous avez des bureaux ou dépôts je vois le Portugal. Ce qui me surprend, car, jamais, 44 ans que je suis ici, je n'ai entendu parler de votre revue. Dites-moi, je vous prie, où il faut s'adresser. A Lisbonne probablement pour l'obtenir et si elle est traduite en portugais.

L. M. Vila Nova de Gaia, Portugal

